

Compte-rendu du conseil municipal du 19 juin 2015

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Nicolas MICHALET, Karine COLIGNON, Sylvie TRIPLET, Joëlle TABOULOT, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Jean-Paul BUELLET, Karen MARVIE

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 13 mai et passe à l'ordre du jour.

1) **Demande de dotation territoriale au Conseil Départemental** (DL20150617-01)

Le conseil donne son accord au dépôt auprès du Conseil départemental d'une demande de dotation territoriale pour le projet de réfection du terrain de tennis. Sur la base des devis réalisés, le choix de revêtement se porte sur le béton poreux, pour un coût approchant les 46 000 €.

2) **Demande de subvention à la Commission des Finances du Sénat**(DL20150617-02)

De même, le projet de réfection des terrains de tennis fera également l'objet d'une demande de subvention sur la réserve sénatoriale de Mr Rachel Mazuir. La concrétisation de ce projet reste à étudier notamment en fonction des financements.

3) **Amélioration de la sécurité routière dans les accès routiers et la traversée du Logis Neuf**

(DL20150617-03)

Le conseil prend connaissance d'une pétition transmise par Mme Borda qui habite chemin de la Forêt le long de la RD1079. Constatant les nombreux accidents qui surviennent à proximité de l'entrée ouest du Logis Neuf, elle demande ainsi que ses voisins à ce qu'une zone 70 soit mise en place en amont du Logis Neuf pour faire ralentir les automobilistes. Favorable à cette requête, le conseil prend une délibération afin de formuler une demande auprès du Conseil départemental.

4) **Demande de rachat d'un délaissé de chemin rural** (DL20150617-04)

Une demande de rachat d'un délaissé de chemin situé chemin de Marlaye a été déposée en mairie par Mme Cicérale-Manigand. La superficie concernée est d'environ 280m², le site est actuellement entretenu par le demandeur. La cession de ce tènement devra passer par une procédure d'aliénation d'un chemin rural et une enquête publique avec enquêteur. Le conseil donne son accord pour engager cette démarche, en souhaitant que le prix de vente puisse couvrir les frais engagés par la commune.

5) **Assainissement**

L'entreprise SOGEDO avait réalisé une étude pour l'avant projet de mise en séparatif de l'assainissement du Logis Neuf. Une première demande de participation de la commune au financement de cette étude avait été demandée mais refusée car prévue dans le contrat d'affermage signé en 2012. La demande est aujourd'hui réitérée par l'entreprise car les études réalisées sont allées bien au-delà de l'étude technique initialement demandée et jusqu'à la définition des tranches de travaux et au chiffrage financier détaillée. Compte tenu de ces éléments, le conseil accepte le principe d'une participation de 1400€ sur un total de 2975€ HT.(DL20150617-05)

Martial Loisy présente les propositions de travaux sur le réseau d'assainissement faites par la SOGEDO pour 2015. Il s'agit de la mise en place de ré-armeurs automatiques pour les pompes du Logis Neuf et de la station, pour un total de 1960€, de la réhausse de 12 regards sur les routes pour un total de 4500€ etenfin de la réhabilitation d'un collecteur d'eau pluviale à Mallet pour un montant de 30000€. N'ayant pas d'explications sur le dernier point, le conseil donne son accord pour les deux premières propositions qui entreront dans le budget assainissement 2015. (DL20150617-06)

6) **Recensement de la population 2016 : désignation du coordonnateur communal** (DL20150617-07)

Un recensement aura lieu sur la commune en janvier février 2016. Roselyne Magnin est désignée coordinatrice du recensement. Des agents recenseurs seront recrutés.

7) **Circuits de randonnées pédestre et VTT**

La Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse, compétente pour la création de chemins de randonnée, a procédé à la refonte des itinéraires des 14 communes du territoire répartis en quinze circuits. Le conseil donne son accord à une nouvelle convention établie pour dix années entières et consécutives.

La commune de Confrançon s'engage à assurer l'entretien d'aménagement, de maintenance et de nettoyage des circuits de randonnée pédestre n° 5, 6 et 7 passant sur son territoire communal (taille de haies, tonte, enlèvement de déchets, débroussaillage...). La Communauté de communes prendra les précautions de signalisation et d'information nécessaires pour sensibiliser les randonneurs au respect de la propriété privée et de protection de la faune et de la flore : ne pas s'écarter du chemin balisé, ne pas faire de feu, ne pas camper et ne pas déposer de détritrus...(DL20150617-08)

Karine Colignon sera la référente communale auprès de la Communauté de communes, et Joëlle Taboulot sa suppléante.

La commune demande la mise à jour du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) en ce qui concerne les tronçons situés sur son territoire. (DL20150617-09)

8) **CPI NI**

Karine Colignon présente le compte rendu du CCCSPV du 03/06/15. Robert Velon, Karine Colignon, Jean-Paul Buelllet et Christiane Colas y représentaient la municipalité, alors que le CPI n'était représenté que par deux pompiers, Nicolas Pagliero et Gilles Guerry. Le CPI NI compte 15 sapeurs pompiers dont 3 démissionnaires et seulement 10 à jour de leurs formations.

Des demandes en matériels ont été formulées auprès de la commune : l'acquisition de 2 ARI (appareils respiratoires individuels) supplémentaires et le remplacement d'un tuyau de 45mm. Une participation au financement d'un permis poids lourd est également demandée, car seuls deux sapeurs pompiers l'ont à ce jour. Le conseil donne son accord pour l'achat de deux ARI pour un montant de 2328€ HT(DL20150617-11) et la participation au permis de poids lourd à hauteur de 700€(DL20150617-10). Pour le tuyau, un devis est attendu. La demande d'avancement au grade de Caporal chef de Mr Didier Faussurier a été acceptée.

9) **Travaux de la salle des fêtes**

Le chantier de réfection du toit se déroule bien, le désamiantage est terminé, le parapluie a été posé. Le bois de la charpente semble en très mauvais état.

Après le toit, il restera la façade à rénover. Plusieurs hypothèses sont évoquées : le nettoyage au karcher, la rénovation avec une peinture (cout environ 7250 € HT) et l'isolation par l'extérieur. Ces pistes seront à étudier prochainement.

10) **Questions et communications diverses**

- La SEMCODA envisage la construction de 20 logements sur la propriété NewIM au Logis Neuf.
- La coupe des résineux du parc de la Mairie aura lieu les 1, 2 et 3 juillet.
- Un rendez vous est fixé chez le notaire au 1^{er} juillet pour l'échange de terrain.
- Un rendez vous est prévu au 24/06 avec l'agence départementale d'ingénierie pour l'aménagement du Logis Neuf, suite à un rendez vous manqué.
- Une rencontre a eu lieu le 21 mai entre des représentants de la municipalité, Jean-Paul Buelllet et Martial Loisy, et le bureau du football club. Différents points ont été abordés, tels que l'utilisation à venir du stade, la tonte du terrain, les montants investis par la commune en fonctionnement et en investissement, les travaux programmés d'allée piétonne jusqu'au vestiaire, l'état des bâtiments, le remplacement de lampes d'éclairage, l'entretien des cages...
- L'équipe de Confrançon pour les jeux inter-villages des 50 ans de la Communauté de communes de Montrevel en Bresse est complète. La commune prendra à sa charge le repas du samedi soir pour les membres de l'équipe, les conseillers municipaux, les agents ainsi que tous les conjoints.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.